

Note interne d'information de visite d'inspection

PACA	06	Subdivision de NICE I	11.06.2007
<i>Inspecteurs</i>	Alain THALMAN /Guillaume Bélot		
<i>Etablissement</i>	S.A. VICAT		
<i>Commune</i>	PEILLE et BLAUSASC		
<i>Activité</i>	Carrière de Saint AUGUSTA : extraction de calcaire		
	Carrière des CLUES : extraction de calcaire		
Contexte environnemental / socio-économique			
St Augusta : Date d'autorisation : 19 mai 1999 (autorisation pour 30 ans sur la commune de Peille). Surface d'exploitation : 19ha, 73 a, 48 ca. Dérogation pour roulage sur piste de pente supérieure à 20 % (ap du 1 ^{er} mars 2007) Extraction de calcaire pour le compte de l'usine de fabrication de ciments VICAT ; exploitation par tirs de mines et engins mécaniques Caractéristiques de la carrière : gradins de 15 m ; banquettes de 12 m ; cote supérieure 580 mNGF ; cote inférieure 430 mNGF ; épaisseur d'extraction 150 m. la tête du puit se situe à la cote 440 NGf. Production annuelle autorisée : 650.000 tonnes Production 2006 : 6.520 tonnes Production 2003 et 2004 : de l'ordre de 40.000 tonnes par an, correspondant aux travaux d'aménagement du tunnel et de la galerie – en 2005 la production a été très faible (installations des équipements, construction ateliers, acheminement matériel...) Garanties financières : 61.069 euros L'exploitation de la carrière de St Augusta reste complémentaire de celle des Clues, commune de Blausasc. Accidents 2006 / 2007 : zéro Personnel : 2 agents			
Evolutions prévisibles (<i>augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés....</i>)			
Les travaux d'aménagement des équipements du primaire et installations techniques ont été finalisés en 2006. La production a repris en octobre 2006. Pas d'évolutions ni de modifications à signaler pour 2007 ou 2008. Les cadences vont augmenter progressivement pour atteindre environ 80.000 tonnes en 2007 (estimation le jour de notre visite).			
Informations générales			
L'aménagement de ce site a demandé des investissements importants en matière d'infrastructures avant de pouvoir effectuer l'exploitation (en dent creuse). Phase de travaux : aménagement d'une galerie de 400 m de long et d'un puits de 150 de profondeur pour un diamètre de 4.00m. Travaux réalisés par SPIE TRINDEL /Campenon BERNARD (en groupement) – maîtrise d'œuvre TEC Ingénierie - Installations concernées par la carrière de st Augusta : - Exploitation de carrière ; - Concassage primaire ; - Convoyeur à bande pour évacuation des déblais vers le site de la carrière des Clues (stockage tampon) ; - Compression ; - Dépôt et distribution de liquides inflammables ; - Atelier mécanique. Matériel disponible : 1 chargeuse, 1 pelle, 1 foreuse. Atelier : complet, neuf – vérification des extincteurs à justifier (dates non reportées sur équipements) Actuellement, l'exploitation est en phase de montée en puissance (5000 tonnes/mois), quelques soucis de l'exploitant par rapport aux finitions (tapis à bande, convoyeur,). Mise en place de capteurs pour mesures de poussières dans l'environnement en cours.(plan avec position des capteurs attendu) Véhicules sur pistes : Vicat a du mal à se procurer les certificats constructeur du matériel (pente à 23 %) – sur l'aspect véhicules sur pistes, la mise en place des registres de suivi est à améliorer			

Impressions de l'Inspecteur

VICAT confirme que la SATMA a été chargée de l'exploitation de la carrière sous la responsabilité de monsieur Dorian FOURRIER (Directeur technique au sens du RGIE). Par ailleurs, la problématique liée à l'aspect juridique n'est pas encore réglée (icpe, RGIE, code du travail et dépôt explosifs en particulier vis à vis des lois sociales applicables aux employés / convention collective carrières et non cimenterie).

PREVENCEM a effectué une visite des installations (rapport du 20.02.2007) ; une nouvelle visite est programmée avant juillet.

Le DSS a été parcouru avec le directeur technique, bien dans son ensemble, à compléter avec des consignes relatives à la livraison et au transport d'explosifs compte tenu de la dérogation pour piste de pente supérieure à 20 %.

Sécurité : Clôtures disposées sur les principaux points d'accès ou de passage de personnes (promeneurs, chasseurs, ...) car le site est relativement isolé ; l'interdiction d'accès par un panneau a été mise en place sur les sentiers.

Dépôt d'explosifs : nous avons rappelé à l'exploitant son obligation de remettre le dépôt en conformité avant le 13.12.2007 en ce qui concerne la surveillance (pour la sécurité c'est fait). Une étude est en cours.

CLI : Vicat donnera les noms des 2 associations de riverains qui constitueront la CLI (réunions tous les 3 ans).

Plan de phasage et garanties financières : retard dans l'extraction par rapport au phasage initial (mettre à jour nouveau phasage pour repartir en 2009 par périodes quinquennales).

carrière des Clues : démarrage des travaux sur redants le long de la RD21 effectués, mais modification du phasage intervenues sans information préalable du préfet.

L'exploitation du site de la carrière des Clues (autorisation initiale) fait l'objet de différences importantes au niveau du phasage. L'exploitant n'a pas respecté les prévisions dans ce domaine. Des incidences sur les garanties financières sont à prévoir.

Tunnel sous piste dumpers : programme de réalisation présenté en préfecture. La réalisation d'un ouvrage est conditionnée à l'acceptation d'une DUP (vu avec Mairie Blausasc et les services concernés : DDE, DDAF, ONF,) hors carrière ; la DRIRE interviendra au titre des icpe pour la libération des parcelles situées à l'intérieur du périmètre d'autorisation qui seront touchées par la voie communale. En attente de l'accord pour la DUP.

Suivi des écarts des présentes visites d'inspection : voir courrier réponse exploitant (engagements)

N° fiche	Commentaires
1	Carrière des Clues : plan de phasage non respectés